



La Maison d'arrêt de Dijon ne se résume pas à une évasion !

Union régionale de Dijon

Le 28 février 2026.

Ce vendredi 28 février 2026 se tenait un comité régional de suivi au protocole d'Incarville dans les locaux de la DISP. En préambule de la séance, le Directeur interrégional a fait **un point d'avancement des travaux de sécurisation de la Maison d'Arrêt de Dijon**.

Notre organisation syndicale n'a pas manqué de rappeler que l'établissement était **une cocotte-minute prête à exploser** et que **le climat social n'était pas sans rappeler une mutinerie survenue en 1996** tant le contexte est similaire.

L'Administration devrait peut-être réviser ses manuels d'histoire afin de ne pas répéter les mêmes erreurs...

Force est de constater que le moindre soupir émanant de nos camarades Dijonnais est automatiquement rapporté à la double évasion du 27 novembre 2025. **On voudrait d'une certaine façon nous faire croire que tous les problèmes dénoncés par les organisations syndicales locales se résument ou se rapportent à cet incident grave qui contraindrait les personnels au mutisme.**

De notre point de vue, cet établissement a de nombreuses vertus et principalement celle d'être composé **de grands professionnels**, qui, malgré **un taux de surencombrement de 250 %**, continuent à tenir la détention à bout de bras avec un nombre d'incidents limité.

Les problèmes dénoncés localement existaient avant l'évasion du 27 novembre 2025 qui ne doit pas servir de fer de lance à l'administration afin de mettre à mal nos camarades !

Depuis sa prise de fonction, la Cheffe d'établissement cristallise les tensions et doit apprendre à travailler **avec ses personnels et pas contre**. Une relation de confiance ne s'impose pas elle se mérite.

L'Union Régionale UFAP UNSa de Dijon ne laissera pas les personnels recevoir **des coups de mentons** et **une interdiction de se plaindre** alors même que ce sont eux qui tiennent encore debout la structure et qui favorisent la carrière de ceux qui les dirigent.

L'Union Régionale UFAP UNSa de Dijon ne cédera pas **au chantage qui consiste à instrumentaliser le traitement disciplinaire de nos camarades** de service pendant le service de nuit du 27 novembre 2025.

Au lieu de remettre en cause indéfiniment le professionnalisme de nos camarades, l'administration doit faire son introspection et apporter des solutions rapides aux problèmes de QD, de régie et de matelas au sol pour ne citer qu'eux.

En l'absence de réponses concrètes et d'un réel accompagnement des personnels, nous irons inévitablement au conflit social afin de faire entendre leurs revendications.

Pour l'Union Régionale UFAP de Dijon

Les secrétaires généraux

R. Bernier / J. Pita Mukuna

C. Vernerey / F. Chauvet

Le délégué de Région

T. Cordelette